

# MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2021

L'an deux mil vingt et un, le 30 août, à 18 heures 30,  
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire,  
sous la présidence de **Mme LEPETZ Joëlle, Maire.**

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia. GERRIET Charline. RUSCH Elodie MM. ALBERTINI Michel. AMPRINO Richard. BERNARD Eric. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. SCORDO Rémi.  
Mme GERRIET Charline a pris place à 18h45.

**Absent(e) excusé(e) :** M. VIVINE Serge (donne procuration à Mme LEPETZ Joëlle).

**Absent :** VOISIN Jean-Marc

**Secrétaire de séance :** M. NOIROT Benjamin

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ▶ **SURSOIT** à l'unanimité, les travaux de curage des fossés de la commune.
- ▶ **APPROUVE** les travaux d'agrandissement du columbarium et la création de cavurnes à l'entreprise PHILAE.
- ▶ **SURSOIT** les travaux de terrassement du portique de balançoires.
- ▶ **APPROUVE** de reconduire le versement de 100 € de l'allocation frais de scolarité année 2021/2022 aux jeunes jusqu'à 25 ans.
- ▶ **APPROUVE** le versement d'une participation financière (maximum 55 €) aux jeunes jusqu'à 18 ans ayant une activité extra-scolaire 2021/2022.
- ▶ **EXIGE** le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF et **EXIGE** la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025.
- ▶ **ACCEPTE** de participer financièrement pour un montant de 40 639.80 € à la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Saint Aubin, sous réserve d'une attribution de compensation financière d'un montant de 39 639.80 € actée lors du conseil communautaire de la CAGD prévu en septembre 2021.
- ▶ **PREND ACTE** de la présentation et de la tenue d'un débat en séance sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité Intercommunal, en application des dispositions combinées des articles L. 581-14-1 du code de l'environnement et L. 153-12 du code de l'urbanisme.
- ▶ **ADOPTE** à l'unanimité le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;
- ▶ **DÉCIDE** d'avoir recours à 2 contrats d'apprentissage,
- ▶ **APPROUVE** le principe de création de services communs au sein de la CAGD
- ▶ **ACCEPTE** la dénomination de la salle des fêtes « Paulette SAUVAIN »

### QUESTIONS ET DELIBERATIONS DIVERSES :

- Madame Le Maire fait lecture du courrier de M. WAWRZYNIAK Nicolas.
- Madame Le Maire fait lecture du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de la CAGD à l'assemblée.
- Information sur la nécessité de revoir le contrat d'assurance multirisque de la commune.

Le Maire,

Joëlle LEPETZ

